

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1^{er} du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN,

Vu la note d'organisation IRSN n°53 modifiée relative aux délégations de pouvoirs et délégations de signature,

DECIDE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à **Monsieur Yann FLAUW**, Chef du Bureau d'évaluation de la sûreté du parc et des indicateurs (BSPI) de PSN-EXP/SSREP, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions, les commandes sur accords-cadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 3K€ H.T.

Article 2 : Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

Article 3 : La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le

01 JAN. 2020

Le Directeur général de l'IRSN

Jean-Christophe NIEL

Note de nomination

Unité : PSN - N° de la note : 584

Objet	Pôle Sûreté des installations et des systèmes nucléaires Service de sûreté des réacteurs à eau sous pression (SSREP) Bureau d'évaluation de la sûreté du parc et des indicateurs (BSPI)	Date	18 décembre 2019
Lieu	Fontenay-aux-Roses	Nbre de page(s)	1
Référence	Note d'organisation IRSN/PSN n°4 Indice 3		

- À compter du
 - 1er janvier 2020,
 - M. Yann FLAUW
- est nommé
 - Chef du Bureau d'évaluation de la sûreté du parc et des indicateurs
- Cette nomination prendra fin au plus tard le 31 décembre 2023.



Frédéric Ménage
Directeur de l'Expertise de Sûreté